



La mêlée
des Métiers



Accès mobilité réduite



TITRE PRO

Gestionnaire de paie

Missions de la formation

Former un professionnel capable de produire mensuellement les bulletins de paie et de gérer les données sociales de l'entreprise, en appliquant la législation en vigueur et en s'appuyant sur les informations sociales du personnel.

Objectifs

Le gestionnaire de paie est responsable de la production des bulletins de salaire et de la gestion administrative des données sociales d'une entreprise. Il applique la réglementation du travail et de la protection sociale, en s'appuyant sur les informations issues des services RH et de la direction.

- Collecter et traiter les informations nécessaires à l'élaboration de la paie.
- Etablir les bulletins de salaire dans le respect de la législation.
- Assurer les déclarations sociales mensuelles et annuelles.
- Gérer les événements liés au contrat de travail (entrée, sortie, absence, maladie, etc.).

Il utilise des outils numériques de paie, assure une veille réglementaire et communique avec les organismes sociaux et les services internes.

Métiers visés

- Gestionnaire de paie
- Collaborateur paie
- Assistant paie
- Technicien de paie

Poursuite d'études

Titre Pro Comptable Assistant

Titre Pro Gestionnaire comptable et fiscal

BTS Comptabilité et gestion

Licence professionnelle en ressources humaines ou paie



DURÉE 6 MOIS



TITRE GESTIONNAIRE DE PAIE
DE NIVEAU 5 RNCP : 37948 /
CODE(S) NSF : 315 / SUR
DÉCISION DU 23/03/2023



CONTRAT

Dispositif d'évaluations

- Mise en situation professionnelle : 04h15
- Entretien technique : 00h30
- Entretien final : 00h20
- Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 05h05

Coût de la formation

Coût de la formation : 6 000 €

La formation "Gestionnaire de paie" comprend 600 heures au total, dont :

400 heures de formation en centre

200 heures de stage en entreprise (non facturées)

Prérequis

Le cas échant, prérequis à l'entrée en formation :

Etre titulaire d'un niveau 4

Prérequis distincts pour les blocs de compétences :

Non

Titre professionnel délivré par le ministre chargé de l'emploi

Nombre de certifiés

3856

Taux d'insertion global à 6 mois

80%

Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois

75%

Données tirées de France Travail, récupérées le 09/07/2025.



La mêlée des métiers

www.la-melee-des-metiers.fr